



**Préfecture de HAUTES-ALPES
ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
Délégation Départementale des Hautes-Alpes
Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Édité le 10 décembre 2025

ETOILE SAINT CYRICE (MAIRIE D')

Le Village

05700 ETOILE SAINT CYRICE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUÉES

ADDITION ETOILE ST CYRICE (D')

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mercredi 03 décembre 2025 à 09h23
Installation	UDI	003921	CHACOGNE ET BEAUJEU (ETOILE ST CYRICE)	par :	LSEHL POMMELLET EDEISS
Point de surveillance	P	0000004501	CHACOGNE		
Localisation exacte			robinet bergerie	Type visite :	D1
Commune			ETOILE-SAINT-CYRICE		
Référence laboratoire :	LSE2511-50165		Type analyse :	B4	

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00139917)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général et par délégation
Le technicien sanitaire

VOUTIER Laurence

Mesure de terrain :	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Résultats				
Température de l'air	4,5 °C				
Température de l'eau	8,8 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Résultats				
pH	7,4 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Résultats				
Chlore libre	0,54 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,58 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire :

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : B4

Code SISE de l'analyse : 00149216

Référence laboratoire : LSE2511-50165

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		